

## RECOMMANDATIONS EN MILIEU HOSPITALIER

- ▶ Question d'évaluation à poser à tous les patients :
  - Avez-vous de la fièvre (> 38°C) ou des frissons?

**ET<sup>1</sup>**

  - Avez-vous un problème de toux ou d'essoufflement qui est nouveau ou qui s'aggrave?
- ▶ Parmi ces personnes, identifier **rapidement** celles qui, au cours des 14 jours qui ont précédé le début des symptômes :
  - ont fait un voyage dans un des pays mentionnés dans la [liste des pays faisant l'objet d'une surveillance particulière pour les MRSI<sup>2</sup>](#).

**OU**

  - ont été en contact (par exemple, vivre sous le même toit, avoir donné des soins à domicile ou en milieu de soins) avec une personne ayant une infection respiratoire importante et qui aurait voyagé dans un des pays de la [liste des pays faisant l'objet d'une surveillance particulière pour les MRSI<sup>2</sup>](#).

### Pour ces personnes, il est recommandé :

- ▶ D'appliquer les précautions additionnelles contre la transmission par contact et par voie aérienne avec une protection oculaire. Cela doit inclure l'isolement du patient dans une pièce à pression négative (ou une pièce fermée si une pièce à pression négative n'est pas disponible), le port du masque N95 ainsi que la protection oculaire, la blouse et les gants.
  - ▶ De faire évaluer **rapidement** le patient par le médecin de l'urgence.
  - ▶ Si le patient correspond à une des définitions suivantes :
    - Personne faisant l'objet d'une enquête pour le MERS-CoV (disponible à la p.2 de la [Fiche technique sur le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient \(MERS-CoV\)](#), décembre 2015)<sup>3</sup>
    - Personne faisant l'objet d'une enquête pour la grippe aviaire<sup>4</sup> (disponible à la p.3 de la [Fiche technique sur la grippe A\(H7N9\)](#), juin 2014)<sup>5</sup>
    - Cas de MRSI en investigation (disponible à la p.2 des [Recommandations pour les maladies respiratoires sévères infectieuses d'étiologie indéterminée](#), août 2013)<sup>6</sup>
1. Consulter le microbiologiste-infectiologue de garde.
  2. Aviser le service de prévention et de contrôle des infections de l'hôpital.
  3. Déclarer le cas à la Direction de santé publique en appelant au 450 928-3231 ou au 1 800 265-6213 en tout temps (numéros réservés aux professionnels de la santé).

<sup>1</sup> Appliquer l'étiquette respiratoire si le patient présente de la fièvre ET de la toux

<sup>2</sup> Document disponible à l'adresse suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/mrsi/>

<sup>3</sup> Document disponible à l'adresse suivante : [http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000306/?&txt=MERS&msss\\_valpub&date=DESC](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000306/?&txt=MERS&msss_valpub&date=DESC)

<sup>4</sup> Il n'y a pas de fiche technique pour la grippe aviaire A (H5N1), mais on peut utiliser la définition qui est dans le [guide des services du LSPQ pour la grippe aviaire](#) qui regroupe les deux sous-types (H5N1 et H7N9) à l'adresse suivante : [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/lspq/guide\\_services\\_influenza\\_aviaire.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/lspq/guide_services_influenza_aviaire.pdf)

<sup>5</sup> Document disponible à l'adresse suivante : [http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000089/?&txt=grippeA&msss\\_valpub&date=DESC](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000089/?&txt=grippeA&msss_valpub&date=DESC)

<sup>6</sup> Document disponible à l'adresse suivante : [http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000298/?&txt=maladiesrespiratoiresseveres&msss\\_valpub&date=DESC](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000298/?&txt=maladiesrespiratoiresseveres&msss_valpub&date=DESC)

- Si des prélèvements pour ces syndromes sont requis, les échantillons respiratoires appropriés doivent être acheminés au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). Contactez le LSPQ pour l'aviser de l'envoi d'échantillons. De plus en plus d'évidences suggèrent que les prélèvements nasopharyngés ne sont pas aussi sensibles que les prélèvements provenant des voies respiratoires inférieures pour détecter ces syndromes. Les patients chez qui le diagnostic est fortement suspecté sur la base des données cliniques et épidémiologiques ne devraient pas être exclus sur l'unique base d'un résultat négatif provenant du nasopharynx. La marche à suivre pour la manipulation et la soumission des échantillons est disponible dans les documents suivants du LSPQ :

**MERS-CoV**

- [Guide des services : Détection rapide d'agents étiologiques viraux et bactériens dans les cas suspectés d'infection par le coronavirus associé au syndrome respiratoire du Moyen-Orient \(MERS-CoV\)](#)<sup>7</sup>
- [Guide pratique pour les demandes d'analyses de laboratoire pour des patients chez qui le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient est suspecté](#)<sup>8</sup>.

**Grippe aviaire**

- [Guide des services : Détection rapide d'agents étiologiques viraux et bactériens dans les cas suspectés d'infection par un virus de l'influenza d'origine aviaire](#)<sup>9</sup>

Document révisé le 3 juillet 2018

<sup>7</sup> Document disponible à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/coronavirus-du-syndrome-respiratoire-du-moyen-orient-mers-cov>

<sup>8</sup> Document disponible à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/lspq/nouvelles/mers-cov>

<sup>9</sup> Document disponible à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/grippe-aviaire>